

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Transformation des grumes en copeaux</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de découpe, hachage, broyage des grumes, de tamisage, séchage et transport des copeaux de bois.
<b>Préparation des colles ou liants</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Présence dans les colles urée-formol ou mélamine-formol utilisées pour la fabrication des panneaux d'agglomérés, de MDF, HDF ou OSB.
	<i>Phosphate de tris(2-chloroéthyle)</i>	Possible	Agent ignifugeant pouvant être utilisé pour certaines qualités de panneaux.
<b>Encollage et pressage</b> (copeaux ou lamelles)	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Emis lors de l'activité de pressage. Risque d'exposition particulièrement important lors des mesures d'épaisseur des panneaux en sortie de presse.
	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Certaine	Présents dans certaines huiles et graisses de lubrification des presses : formés par dégradation thermique de ces lubrifiants.
<b>Découpe et stockage</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
<b>Surfaçage ou stratification</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de ponçage des panneaux.
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
<b>Contrôle qualité</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Rayonnement X</b>	Possible	Emission par des appareils de contrôle radiographique

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

<b>Manutention mécanique</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Très probable	Émis par les chariots automoteurs diesel.
<b>Nettoyage, entretien et maintenance des équipements</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Trichloréthylène</b>	Exceptionnelle	Utilisé autrefois comme dissolvant. Son utilisation est désormais soumise à autorisation. (Date limite d'utilisation sans autorisation : avril 2016)
	<b>Dichlorométhane</b>	Possible	Solvants chlorés utilisés pour dissoudre certaines colles à bois. Présents dans certaines préparations.
	<b>Cobalt</b>	Possible	Métal présent dans l'abrasif (ou stellite) utilisé pour l'affûtage des outils.
	<b>Cobalt</b>	Possible	Émis lors de l'affûtage des outils en carbure de tungstène-cobalt, sous forme particulaire lors de l'affûtage à sec ou sous forme dissoute ou en suspension lors de l'affûtage sous arrosage.
	Fumées contenant des métaux <b>Cadmium, béryllium, chrome VI, cobalt, nickel, arsenic, plomb</b>	Certaine	Dégagées lors des opérations de soudage. Se reporter à la FAR 15 pour le détail des cancérrogènes.
<b>Alimentation et entretien des chaudières</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Présentes dans les déchets de bois utilisés pour alimenter les chaudières.
	<b>Hydrazine</b>	Très probable	Utilisé dans le traitement anticorrosif des chaudières. Se reporter à la FAS 16 pour un avis sur la substitution.
	Se reporter à la FAR 37 pour le repérage des cancérrogènes liés à l'entretien et à la maintenance des chaudières.		

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérrogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « [Agents chimiques CMR](#) »

Dossier web du site INRS « [Cancers professionnels](#) »

Dossier web du site INRS « [Poussières de bois](#) »

Fiche d'aide au repérage « [Présentation des fiches d'aide au repérage des cancérrogènes \(FAR\)](#) » (FAR 0)

Fiche d'aide à la substitution des cancérrogènes « [Hydrazine. Traitement anticorrosion des chaudières](#) » (FAS 16)

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « [Soudage / brasage des métaux](#) » (FAR 15)

Fiche d'aide au repérage des cancérrogènes « [Entretien et maintenance de chaudières](#) » (FAR 37)

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](#) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.